

ÉTUDES  
& ENQUÊTES**LES DIPLÔMÉS DE MASTER ET  
LICENCE PROFESSIONNELLE 2018**EN FORMATION PROFESSIONNELLE  
CONTINUE OU EN REPRISE D'ÉTUDES*Caractéristiques, objectifs et devenir à 30 mois***PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE**

Dans le cadre de son enquête annuelle d'insertion professionnelle, l'Observatoire de la Direction des Formations (ODiF) a interrogé tous les diplômés de licence professionnelle et de master de l'année universitaire 2017/2018. L'enquête a porté sur la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2020, soit 30 mois environ après l'obtention du diplôme.

Cette publication s'intéresse à la population des diplômés en formation professionnelle continue ou en reprise d'études, de nationalité française ou de nationalité étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France.

Cette population se définit par l'âge (30 ans et plus pour les diplômés de master, 28 ans et plus pour les diplômés de licence professionnelle) et/ou le fait d'avoir interrompu les études pendant 2 ans au moins, entre le baccalauréat et le diplôme obtenu en 2018.

Elle regroupe donc des diplômés entrant dans les dispositifs financés de la formation professionnelle continue (congé individuel de formation, plan de formation, validation des acquis de l'expérience, programme régional de formation, contrat de professionnalisation, etc.) et des diplômés en reprise d'études non financée.

Sont concernés par cette publication 205 diplômés de licence professionnelle et 577 diplômés de master.

Cette population de diplômés (plus âgée, aux trois quarts financée et bénéficiant d'une expérience professionnelle antérieure d'au moins 10 ans pour 63% d'entre elle) a fait le choix de repartir sur les bancs de l'université pour y obtenir un diplôme avec des objectifs et des attentes variés selon leur profil et leur situation antérieure. Par exemple, la moitié des diplômés en recherche d'emploi avant leur entrée en licence professionnelle ou en master souhaitait reprendre des études dans le but de se reconvertir.

Au vu des résultats de l'enquête, l'apport du diplôme obtenu dans le cadre de la formation professionnelle continue ou d'une reprise d'études est incontestable, tant pour les diplômés qui étaient en recherche d'emploi avant l'entrée en formation (75% ont retrouvé un travail) que pour ceux qui étaient déjà en emploi avant. Ces derniers, majoritairement en emploi à la date de l'enquête (94%), ont pour la plupart connu des évolutions professionnelles visibles sur la qualité de leur emploi (élévation du niveau de l'emploi, plus grande stabilité, etc.). D'une manière générale, quels qu'aient été ces changements, les trois quarts des diplômés interrogés les imputent directement au diplôme obtenu en 2018.

# LE PROFIL DES DIPLÔMÉS FPCRE 2018

		LP	Master	Total	Effectif
Sexe	Femmes	58%	55%	56%	438
	Hommes	42%	45%	44%	344
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>782</b>
Champ disciplinaire	Droit - Économie - Gestion	49%	31%	36%	280
	Arts - Lettres - Langues - SHS	34%	47%	43%	337
	Sciences Technologies - Santé	17%	22%	21%	165
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>782</b>
Tranche d'âge	30 ans et moins	44%	18%	24%	192
	31-40 ans	31%	40%	38%	294
	41-50 ans	22%	34%	31%	239
	51 ans et plus	3%	8%	7%	57
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>782</b>
Années d'expérience professionnelle antérieure	Moins de 10 ans	53%	32%	37%	278
	10-19 ans	33%	42%	40%	296
	20-29 ans	13%	20%	18%	137
	30 ans et plus	1%	6%	5%	35
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>746*</b>
Financement ou non	Financement de la formation	82%	70%	74%	575
	Pas de financement	18%	30%	26%	207
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>782</b>
Congé formation ou aménagement	Congé formation (CIF, DIF, CFP, CPF)	22%	19%	20%	149
	Aménagement du temps de travail	9%	18%	15%	117
	Rien de cela	69%	63%	65%	492
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>758*</b>

\* Les totaux ne sont pas identiques du fait des non réponses à certaines questions

Source : Enquête sur le devenir des diplômés LP et Master FPCRE, promotion 2018 - ODIF - Université de Lille

20% des diplômés ont bénéficié d'un congé formation (CIF / DIF / CFP / CPF) et 15% d'un aménagement du temps de travail pour la formation. Les diplômés de licence professionnelle sont plus nombreux à avoir bénéficié d'un congé formation (22% contre 19% des masters) mais c'est en master qu'un aménagement du temps de travail a été le plus fréquent (18% contre 9% des licences professionnelles). Plus on avance en âge, plus il est fréquent d'obtenir un congé formation ou un aménagement du temps de travail (hors catégorie des 51 ans et plus).

Les diplômés en formation professionnelle continue ou en reprise d'études présentent un profil différent de celui des étudiants en formation initiale. Ils sont plus âgés, l'âge moyen est de 34 ans pour les diplômés de licence professionnelle et de 39 ans pour les diplômés de master.

Il n'est pas surprenant que 63% totalisent une expérience professionnelle antérieure d'au moins 10 ans avant leur entrée en formation (et presque un quart d'au moins 20 ans). Pour leur retour en formation, 74% des diplômés ont obtenu un financement (en totalité ou en partie) : 82% en licence professionnelle et 70% en master. Le financement croît avec l'âge (hors catégorie des 51 ans et plus).

C'est par l'entreprise que le financement est le plus fréquent (313 citations). Viennent ensuite le FONGECIF (Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation) (92), le Conseil Régional (75), un OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) (58) et Pôle Emploi (55).

## LES RAISONS DE LA REPRISE D'ÉTUDES

	Total*	Situation avant l'entrée en LP ou Master				Champ disciplinaire		
		En emploi	En recherche d'emploi	En études	Dans une autre situation	Droit - Économie - Gestion	Arts - Lettres - Langues - SHS	Sciences Technologies - Santé
Pour élargir leurs compétences	50%	52%	55%	44%	50%	48%	52%	47%
Pour obtenir un niveau d'emploi plus élevé	43%	45%	37%	49%	36%	47%	35%	54%
Pour obtenir un bac+3 ou bac+5	37%	37%	35%	49%	31%	34%	38%	38%
Pour acquérir de nouvelles connaissances	34%	34%	48%	35%	28%	34%	34%	35%
Par intérêt personnel pour la discipline	30%	30%	28%	32%	39%	23%	38%	26%
Pour faire valoir leurs compétences par un diplôme de l'enseignement supérieur	27%	30%	25%	21%	11%	24%	27%	32%
Pour se reconverter	23%	21%	50%	27%	31%	23%	27%	17%
Pour se spécialiser	21%	21%	23%	32%	11%	20%	24%	21%
Pour trouver un emploi	15%	8%	47%	37%	31%	14%	15%	17%
Pour anticiper une perte d'emploi	4%	5%	2%	1%	/	3%	5%	4%
Pour faire une pause dans leur carrière	3%	4%	5%	1%	3%	3%	5%	1%
La formation a été imposée par leur employeur	3%	4%	/	1%	/	2%	3%	4%

\* Plusieurs réponses possibles

Source : Enquête sur le devenir des diplômés LP et Master FPCRE, promotion 2018 - ODIF - Université de Lille

Indépendamment du niveau de diplôme visé et du champ disciplinaire de la formation, les raisons de la reprise d'études ne sont pas de même nature selon la situation professionnelle antérieure à l'entrée en formation. Ceux qui étaient en emploi cherchent avant tout à élargir leurs compétences (52%) et à obtenir un niveau d'emploi plus élevé (45%). Les diplômés qui étaient en recherche d'emploi, même s'ils citent également l'acquisition de compétences (55%), sont 50% à souhaiter se reconverter, 48% à acquérir de nouvelles connaissances et 47% à vouloir trouver un emploi.

Concernant le champ disciplinaire, les diplômés de STS se distinguent par une volonté d'obtenir un niveau d'emploi plus élevé (54%, pour une moyenne de 43% et seulement 35% en ALL-SHS) et de faire valoir leurs compétences par un diplôme de l'enseignement supérieur (32%, pour une moyenne de 27%). Les diplômés de ALL-SHS se distinguent quant à eux par une part de 38% d'intérêt personnel pour la discipline (contre seulement 23% des diplômés de DEG) et par une part de 27% de reconversion (contre 17% en STS).

Concernant le genre, les hommes sont plus nombreux à souhaiter obtenir un niveau d'emploi plus élevé (47% pour 41% des femmes) et à vouloir trouver un emploi (18% pour 13%). Les femmes sont plus nombreuses à vouloir se reconverter (27% pour 19%).

Certaines raisons de reprise d'études vont croissant avec le nombre d'années d'expérience professionnelle antérieure : faire valoir ses compétences par un diplôme de l'enseignement supérieur, l'intérêt personnel pour la discipline, l'acquisition de nouvelles connaissances, contrairement à l'obtention d'un emploi, la spécialisation ou la reconversion.

Les raisons de la poursuite d'études sont également liées au fait d'avoir été financé ou non pendant la formation. C'est le fait d'obtenir un niveau d'emploi plus élevé qui distingue le plus les deux sous-populations, les diplômés financés étant 48% à citer cette raison, contre 30% des diplômés non financés. Il en va de même pour le fait de faire valoir ses compétences par un diplôme de l'enseignement supérieur (30% des financés et 18% des non financés). Par contre, les non financés sont plus nombreux à souhaiter trouver un emploi (22%) que les financés (13%).

Enfin, ceux qui ont bénéficié d'un congé formation sont 61% à souhaiter élargir leurs compétences et 53% à espérer un niveau d'emploi plus élevé, soit 10 points de plus que la moyenne.

## L'ÉVOLUTION AVANT/APRÈS

**NB : L'étude de l'insertion professionnelle ne prend pas en compte les 27 diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur après la licence professionnelle ou le master de 2018. La population concernée est donc de 755 individus.**

Avant d'entrer dans la formation pour laquelle ils ont été interrogés, 77% des diplômés étaient en emploi, 8% n'avaient pas d'emploi et recherchaient du travail, 10% étaient en études et 5% étaient sans emploi et n'en recherchaient pas.

30 mois après l'obtention de leur diplôme, il y a désormais 90% des diplômés en emploi, 5% en recherche d'emploi, 4% en études et 1% dans une autre situation.

94% de ceux qui étaient en emploi avant leur entrée en formation le sont toujours à la date de l'enquête. 75% de ceux qui étaient en recherche d'emploi ont désormais trouvé un emploi (69% un emploi stable et 91% un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire). Seuls 17% de ceux qui étaient en recherche d'emploi avant leur entrée en formation sont toujours dans cette situation.

4% des diplômés sont toujours en études 30 mois après l'obtention de leur diplôme en 2018. En effet, 18% des diplômés ont poursuivi des études (25% des diplômés de licence professionnelle et 16% des diplômés de master).

Situation au 1<sup>er</sup> décembre 2020

Situation avant l'entrée en LP ou Master	En emploi	En recherche d'emploi	En études	Autre situation*	Total	Effectif
En emploi	94%	3%	2%	1%	100%	569
En recherche d'emploi	75%	17%	8%	-	100%	60
En études	82%	8%	10%	-	100%	72
Autre situation*	64%	15%	6%	15%	100%	33
<b>Total</b>	<b>90%</b>	<b>5%</b>	<b>4%</b>	<b>1%</b>	<b>100%</b>	<b>734**</b>

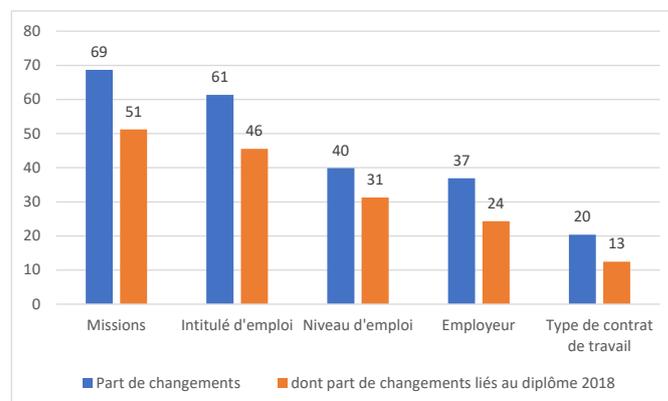
\* Autre situation = sans emploi et n'en recherchant pas

\*\* Le total n'est pas égal à 755 du fait des non réponses à la situation avant l'entrée en LP ou master

Source : Enquête sur le devenir des diplômés LP et Master FPCRE, promotion 2018 - ODIF - Université de Lille

L'obtention d'une licence professionnelle ou d'un master par le biais de la formation professionnelle continue ou dans le cadre d'une reprise d'étude contribue-t-elle à modifier les trajectoires professionnelles des diplômés qui étaient présents sur le marché du travail avant leur entrée en formation ?

L'enquête montre que 30 mois après l'obtention du diplôme, 76% de ceux qui sont en emploi ont connu au moins un changement lié à leur emploi. Il ressort que c'est avant tout les missions qui ont évolué (dans 69% des cas) mais aussi les intitulés d'emploi qui ont changé (61% des cas). 37% ont également déclaré avoir changé d'employeur et 20% de contrat de travail. On observe aussi que par rapport à l'emploi occupé avant leur entrée en master ou en licence professionnelle, 60% des diplômés estiment que leur niveau de responsabilité a augmenté (36% qu'il n'a pas évolué et 4% qu'il a diminué). Quel que soit le ou les changement(s) évoqué(s) par les diplômés, 76% l'attribuent au diplôme obtenu en 2018. S'agissant des conditions d'emploi, on note aussi une progression de l'emploi stable de 10 points chez les diplômés de licence professionnelle alors que cela reste relativement stable pour les masters. Là où la progression est la plus notable, c'est sur le niveau de qualification des emplois occupés : +16 points pour la part de cadres parmi les diplômés de licence professionnelle et +17 points pour les diplômés de master avec pour corollaire une baisse de la part des emplois de niveau inférieur (-17 points pour la catégorie «employé/ouvrier» en licence professionnelle et -13 points pour la catégorie «professions intermédiaires» pour les masters).



Source : Enquête sur le devenir des diplômés LP et Master FPCRE, promotion 2018 - ODIF - Université de Lille

Aide à la lecture : parmi les diplômés à la fois en emploi avant le diplôme de 2018 et au 1<sup>er</sup> décembre 2020, 69% ont connu un changement de missions, dont 51% de changements liés au diplôme obtenu en 2018 (et donc 18% sans lien avec le diplôme).

	Taux d'emploi stable		Part des emplois de niveau :					
	LP	Master	Cadre		PI		Employé/ouvrier	
	LP	Master	LP	Master	LP	Master	LP	Master
Avant l'entrée en LP/master	82%	92%	26%	74%	51%	20%	23%	6%
Après l'obtention de la LP/du master	92%	93%	42%	91%	52%	7%	6%	2%

Source : Enquête sur le devenir des diplômés LP et Master FPCRE, promotion 2018 - ODIF - Université de Lille

## ÉTUDES & ENQUÊTES UNIVERSITÉ DE LILLE

OBSERVATOIRE DE LA DIRECTION  
DES FORMATIONS (ODiF)

### DIRECTION :

Martine Cassette, directrice

Stéphane Bertolino, directeur adjoint

### CONCEPTION - RÉALISATION :

Nathalie Jacob avec la collaboration de Sandra Haeuw, Cécile Parmentier, Raphaël Péchillon et Jean-Philippe Quaglio

### CONCEPTION GRAPHIQUE :

Service Communication de l'Université de Lille

### IMPRESSION :

Imprimerie Université de Lille

### POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://odif.univ-lille.fr/insertion-professionnelle/>

## GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES

**ALL - SHS** : Arts - Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales

**CIF** : Congé Individuel de Formation

**CFP** : Congé de Formation Professionnel

**CPF** : Compte Personnel de Formation

**DEG** : Droit - Économie - Gestion

**DIF** : Droit Individuel à la Formation

**FI** : Formation Initiale

**FPCRE** : Formation Professionnelle Continue ou Reprise d'Études

**LP** : Licence Professionnelle

**ODiF** : Observatoire de la Direction des Formations

**PI** : Profession Intermédiaire

**STS** : Sciences Technologies - Santé